

HISTORIQUE DES INHUMATIONS SUCCESSIVES DE LA FAMILLE MONMARTEL DANS L'ÉGLISE SAINT MEDARD DE BRUNOY

d'après

Charles MOTTHEAU

Jean Pâris de Monmartel, mourut à Brunoy, le 10 septembre 1766, dans sa soixante-dix-septième année et fut enterré, le 12 du même mois dans le chœur de l'église. Donnons ici la teneur de son acte d'inhumation :

"Le douzième septembre mil sept cent soixante six a été inhumé, dans le chœur de cette église, par nous curé soussigné, le corps de Messire Jean Pâris de Monmartel, conseiller d'Etat, marquis de Brunoy, comte de Sampigny, seigneur de Château – Meillan et autres lieux, décédé en son château de ce lieu, le dix dudit mois, en son vivant époux de haute et puissante Dame Marie Armande de Béthune. Ladite inhumation faite en présence de messire Armand Louis Joseph Pâris, marquis de Brunoy, conseiller d'Etat et Gaspard Pâris, prêtre, abbé commandataire de l'abbaye de la Bussière, de Jean Charles Potier de Courcy, commissaire de la marine, département de Brest, actuellement à Paris, paroisse Saint-Roch, de Louis barbe Juchereau de Saint denys, officier au régiment des gardes françaises, de la paroisse Saint-Sulpice, aussi à Paris, de M. Pinabel, prêtre et vicaire de ce lieu, de MM. Les curés du voisinage, tant du marquisat que de la conférence de Montgeron, qui ont la plupart signé avec nous. (Signé au registre). – Pâris de Brunoy, l'abbé Pâris, Potier de Courcy, Mathieu de Macon capucin, Juchereau de Saint Denys, frère Thomas capucin, gardien de Saint Honoré, Drié, Lelarge, J. François Richer, Quinquet, Pinabel, Andrain curé".

Comme on peut le remarquer, la noble famille de madame de Monmartel s'était abstenue en cette douloureuse circonstance. Le

marquis de Béthune, lui-même, qui devait tant à son beau-frère, ne parut pas à la funèbre cérémonie ; mais les paysans de toutes les paroisses du marquisat firent cortège à la dépouille de leur seigneur et la sincérité de leur douleur, leurs larmes et leurs sanglots furent son éloge funèbre.

Plus de quatre années après sa mort, son fils pensa lui donner une sépulture plus en rapport avec l'usage et plus conforme avec le rang qu'il avait occupé. Un caveau fut construit dans le sol de cette chapelle Saint-Roch que lui avait concédé les habitants de Brunoy le 18 août 1748 et qu'on appela alors chapelle Saint-Jean.

Le 19 juillet 1770, nous disent encore les registres paroissiaux,

"A été exhumé du chœur de cette église, pour être transféré au caveau de la chapelle, qui doit être sous l'invocation de Saint-Jean, ce qu'a été fait en présence de nous curé soussigné avec les cérémonies et prières usitées en pareil cas, en vertu de la permission de Monseigneur l'Archevêque, en date du 15 du présent mois, signé Chr. Arch. de Paris, et plus bas Godescar, le corps de Messire Jean Pâris de Monmartel, conseiller d'Etat, marquis de Brunoy, comte de Sampigny, seigneur de Château – Meilan et autre lieux, décédé en son château de ce lieu, le 10 et inhumé le 12 septembre 1766, suivant qu'il est porté dans les registres de cette église, et ce dit transport fait en présence de Messire Armand Louis Joseph de Monmartel, marquis de Brunoy, son fils, de Messieurs les curés du voisinage et de Claude Charles Nouette, prévôt de Brunoy et autres qui ont signé avec nous".

Pas plus qu'à l'acte d'inhumation de M. de Monmartel ses proches n'assistèrent à cette se-



Vue de l'escalier du caveau. Cl. Ph Bonnin.

conde cérémonie. L'acte n'est signé que par des prêtres et par Nouette, le prévôt. Pâris de Brunoy, le nouveau marquis, seul de tous les siens, signe d'une main ferme.

Marie Armande de Béthune, marquise douairière, ne survécut que six années à son mari. Elle mourut en son hôtel rue de Grenelle Saint-Germain, le 14 mai 1772, âgée de soixante-deux ans neuf mois et vingt jours, et fut inhumée le 18 du même mois de mai, dans le caveau de la chapelle seigneuriale de l'église de Brunoy, auprès de son mari.

Si, pour la mort de M. de Monmartel, sa propre famille et celle de la marquise semblèrent s'éloigner de parents dont elles ne croyaient rien avoir à espérer, il n'en fut pas de même à la mort de Madame de Monmartel. Ainsi voyons-nous figurer sur l'acte mortuaire de Madame de Monmartel, outre son fils :

"Très haut et très puissant seigneur Armand, marquis de Béthune, seigneur de Chabry et autres lieux, chevalier des ordres du roi,

colonel général de la cavalerie de France, lieutenant général des armées de sa majesté, frère de la dame défunte ; très haut et très puissant seigneur le chevalier de Béthune, fils dudit seigneur marquis de Béthune, demeurant l'un et l'autre dans leur hôtel, rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Roch, à Paris ; haut et puissant seigneur le marquis de Seignelay, colonel d'un régiment de cavalerie de France et chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, demeurant en son hôtel, rue du Cherche-Midi, paroisse Saint Sulpice, à Paris ; parents de M. le marquis de Brunoy ; Messire Augustin Lambert Gaiet de Sansale, prêtre, aumônier de la dite dame défunte ; Messire Mathus, prêtre et aumônier de M. le marquis de Brunoy, et autres parents et amis".

Avant 1864, on savait par tradition que Monsieur et Madame de Monmartel reposaient dans un caveau, mais nul ne pouvait dire avec certitude dans quelle partie de l'église se trouvait ce caveau et où en était l'entrée.

Pour faire de la place aux fidèles devenus plus nombreux, le conseil de fabrique décida que les stalles qui entouraient le chœur seraient enlevées et que le sol du chœur et des chapelles des deux bas côtés serait abaissé au niveau du carrelage de la nef. Sous le carrelage en marbre de la chapelle Sainte Geneviève, on découvrit les dalles qui fermaient le caveau funéraire de M. de Monmartel. On en fit l'ouverture devant une commission qui fit le constat que le caveau ne contenait que deux cercueils : l'un, celui de M. de Monmartel reposait sur le sol même, et que celui de la marquise était posé sur le premier. Les cercueils de bois tombaient en poussière et l'on remarqua que, le cercueil de plomb de la marquise s'était ouvert sur un des côtés. Les plaques de cuivre, portant inscriptions gravées qui avaient été fixées sur le couvercle de chacune des bières n'y tenant plus, furent enlevées et

portées en mairie. Quelques années plus tard, on les vendit avec un lot de ferraille qui encombrait les greniers de la maison commune. Elles furent rachetées au chaudronnier par l'abbé Mouret qui les confia ensuite à M. Paul Christofle lequel les fit restaurer et dorer.

Sur le plomb même du cercueil de M. de Monmartel se trouve tracée l'inscription suivante :

"Messire Jean Pâris de Monmartel, conseiller d'Etat, marquis de Brunoy, comte de Sampigny, baron de Dagouville, seigneur de Château-Meillan, Saint-Janvrin, Lamotte, Feuilly, Boulaise, Villiers, Lamotte-Glauville, Bourgeauville, Drubec, des Humières, Le Donjon, Saligny, La Forest-les-Dureaux, Lamirande, Lachetardie, Châteauneuf et autres lieux. Agé de LXXVI ans, Décédé le X septembre MDCCLXVI".



Vue des deux cercueils de plomb. Au premier plan celui de Marie Armande de Béthune et au second plan, celui de Jean Pâris de Monmartel muni de la plaque gravée. Cl. Ph Bonnin.

En 2003, des canalisations de chauffage ont été posées dans l'église. A cette occasion, l'équipe archéologique de la Société d'Art, Histoire et Archéologie de la Vallée de l'Yerres a mené une fouille de sauvetage et a notamment été chargée d'étudier la structure du caveau des Monmartel et d'évaluer l'état de conservation des deux cercueils anthropomorphes en plomb qu'il contient.

Le caveau est très humide et les travaux lourds de restauration des parties hautes de l'église ont fragilisé sa structure. Les cercueils sont, eux aussi, assez dégradés et il faudra envisager rapidement une restauration de

l'ensemble pour en assurer la conservation. Les nombreuses traces laissées par les ouvriers qui ont réalisé ces deux cercueils vont nous permettre de restituer, pour chacun d'eux, un mode opératoire original de construction et de proposer des solutions de consolidation pour celui de la marquise.

L'ensemble des résultats de ces recherches sera publié dans numéro 2005 du bulletin de la société, le Monmartel.

Alain Senée - Philippe Bonnin

Charles Mottheau a retranscrit une inscription se trouvant "sur le plomb même du cercueil de M. de Monmartel". Nous rectifions cette assertion. L'inscription ne se trouve pas sur le cercueil mais sur une feuille de plomb rectangulaire qui y était soudée en deux points. Le texte exact est le suivant.

MESIRE IEAN PARIS DEMONMARTEL CONSEILLER
DETAT . MARQUIS DEBRUNOY . COMTE DE SAMPIGNY
BARON DAGOUVILLE . SEIGNEUR DE CHATEAU MEILLAN
ST IAUVRIN . LAMOTTE FEUILLY . BOULAISE . VILLIERS .
LAMOTTE . GLAUVILLE, BOURGEAUVILLE DRUBEC . LES
HUMIERES . LE DOUION SALIGNY . LA FOREST LES DUREAUX .
LAMIRANDE . LACHETARDIE . CHATEAUNEUF ET AUTRES
LIEUX . AGE DE . LXXVI . ANS . DÉCÉDÉ LE X
SEPTEMBRE . MDCCLXVI .



La feuille en plomb du cercueil de Jean Pâris de Monmartel. On remarque dans le quart inférieur droit l'empreinte fantôme de la plaque de cuivre exposée dans l'église. Cl. Ph Bonnin.